

Planning LES MERCREDIS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

4ième période - du 29 février au 4 avril 2012

Rappel Tél : ___ / ___ / ___ / ___

NOM Prénom de l'enfant :

Attention : remplir une

Classe :

grille par enfant

Mercredi	Les Mercredis de l'Accueil de Loisirs				Garderie	
	Journée avec repas de 9 à 17h30 h	Matin de 9 à 12h	Après-midi de 13h30 à 17h30	Repas	Matin 7h30 à 9h	Après-midi 17h30 à 18h30
	<i>Mettre une croix pour votre choix</i>				Heure arrivée	Heure départ
29-févr						
07-mars						
14-mars						
21-mars						
28-mars						
04-avr						
Tarif : x€ = x€ = x€ = x 5,50 € = x 14,00 € = la carte de 10 demi-heures	
Total pour l'enfant :						

NOM Prénom de l'enfant :

Attention : remplir une

Classe :

grille par enfant

Mercredi	Les Mercredis de l'Accueil de Loisirs				Garderie	
	Journée avec repas de 9 à 17h30 h	Matin de 9 à 12h	Après-midi de 13h30 à 17h30	Repas	Matin 7h30 à 9h	Après-midi 17h30 à 18h30
	<i>Mettre une croix pour votre choix</i>				Heure arrivée	Heure départ
29-févr						
07-mars						
14-mars						
21-mars						
28-mars						
04-avr						
Tarif : x€ = x€ = x€ = x 5,50 € = x 14,00 € = la carte de 10 demi-heures	
Total pour l'enfant :						

TOTAL :€ **Paiement :** Espèce Chèque N° Chèque: Banque:

Tarif Normal		Tarif Quotient Familiale	T1	T2	T3	Pour les enfants dont au moins un des deux parents réside sur la commune de Cruseilles ou travaille sur la commune de Cruseilles.
<i>Journée</i>	22,00 €	<i>Journée</i>	17,60 €	18,70 €	19,80 €	
<i>1/2 journée sans repas</i>	9,00 €	<i>1/2 journée sans repas</i>	7,20 €	7,65 €	8,10 €	

AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE EFFECTUE.
TOUTE ABSENCE DE L'ENFANT DOIT ÊTRE SIGNALÉE AU PLUS TARD UNE SEMAINE A L'AVANCE AUPRES DE
MARYSE au 06 65 51 94 85 POUR UN REPORT SUR UN MERCREDI SUIVANT.
EN CAS DE MALADIE. UN CERTIFICAT MEDICAL SERA DEMANDÉ POUR REPORTER ÉGALEMENT SUR UN MERCREDI SUIVANT